

Une journée pour approfondir et échanger

Critères et jugement des offres

Critères, sous-critères, contenu des offres et modalités de notation

Contexte

En application du code de la commande publique, les acheteurs doivent maîtriser le processus qui, à partir de l'analyse du besoin, conduit à l'attribution d'un marché ou d'un accord-cadre, en passant par le choix des critères pondérés pertinents liés à l'objet du marché, par l'identification éventuelle de sous-critères, par la détermination des conditions de mise en œuvre des critères et sous-critères et par des modalités de notation.

Ce processus, encadré par la nouvelle réglementation, est source d'une jurisprudence importante et d'une doctrine consistante qu'il convient de connaître.

Objectif

Maîtriser le processus qui à partir de l'analyse du besoin conduit à l'attribution d'un marché ou d'un accord-cadre.

Prérequis

Cette formation s'adresse aux acheteurs confirmés ainsi qu'aux prescripteurs ou techniciens en charge d'analyses d'offres.

Résultat

À l'issue du stage, les participants sont en mesure :

- De choisir des critères pondérés pertinents liés à l'objet du marché ;
- D'identifier des sous-critères ;
- De déterminer les conditions de mise en œuvre des critères et sous-critères ;
- De mettre en œuvre une méthode de notation.

Lieu

Les sessions des Jeudis de l'Achat sont organisées dans les locaux de Citia à Paris, à proximité immédiate de la Gare de Lyon (adresse en pied de page), ou, à votre demande et sur devis (forfait groupe), dans vos locaux.

Les Jeudis de l'Achat est une marque déposée du cabinet Citia. Inscrit comme organisme de formation sous le n° 11 75 253 35 75, le cabinet Citia est exonéré de TVA pour toutes ses actions de formation en application de l'article 261-4-4° a) 6ème alinéa du code général des impôts.

LE CONTENU DE LA FORMATION

Les thèmes successifs suivants seront tous abordés en prenant en compte la nouvelle réglementation en vigueur depuis le 1^{er} avril 2016, la doctrine associée et les dernières jurisprudences

Des illustrations concrètes seront proposées et analysées. Des exemples tirés de la pratique des participants pourront être pris en compte.

Le choix des critères

- Du besoin aux critères
- Validité d'un critère (non discriminatoire et lié à l'objet du marché)
- Critères et prise en compte du développement durable
- La pondération

L'offre conforme

- De la forme...
- ... au fond
- La nouvelle possibilité de régularisation des offres irrégulières
- Le cadre de réponse : un outil

Critères et sous-critères

- Le principe du recours à des sous-critères
- Une obligation de transparence
- Quelques jurisprudences
- Choisir entre critères et sous-critères

Modalités de notation

- Une critique de fond
- Quelle échelle ?
- Conjuguer efficacité et lisibilité
- Échelle technique et échelle de valeur
- De l'offre à son classement (une démarche en 3 étapes)

Spécificités des accords-cadres multi-attribués et de leurs marchés subséquents

- De l'attribution de l'accord-cadre à l'attribution des marchés subséquents : continuité ou évolution des critères ?
- De l'utilisation de la fourchette pour exprimer la pondération

Critères et jugement des offres

Critères, sous-critères, contenu des offres et modalités de notation

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

La formation s'appuie sur une série d'exposés avec support visuel. Chaque exposé est suivi d'un temps de questions/réponses.

Pour assurer l'interactivité de cette formation, le nombre minimum de stagiaires admis est de 3 personnes et le maximum de 8 personnes.

09 h 30 – 9 h 45 :	Accueil des participants
09 h 45 – 10 h 00 :	Tour de table et présentation
10 h 00 – 11 h 30 :	Le choix des critères
11 h 30 – 11 h 45 :	Pause
11 h 45 – 13 h 00 :	L'offre conforme Critères et sous-critères
13 h 00 – 14 h 00 :	Déjeuner
14 h 00 – 16 h 00 :	Modalités de notation
16 h 00 – 16 h 15 :	Pause
16 h 15 – 16 h 45 :	Modalités de notation (suite)
16 h 45 – 17 h 15 :	Spécificités des accords-cadres multi-attribués
17 h 15 – 17 h 45 :	Bilan et évaluation

ATTESTATION DE FORMATION ET SUPPORT

A l'issue de la formation une attestation de formation et une clé USB contenant les documents support seront remis à chaque participant.